

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 11 JUIN 1869.

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

Rapports faits, au nom de la commission, par M. HYMANS.

### I

*Demande du sieur Alexandre-Charles-Louis Kurtz.*

MESSIEURS,

Le sieur Kurtz, propriétaire à Bruxelles, est né à Varsovie, le 1<sup>er</sup> janvier 1814. Après avoir occupé dans son pays de hautes fonctions, dont il a obtenu, sur sa demande, démission très-honorable, il est venu s'établir en Belgique, en 1865. Depuis cette époque, il n'a cessé de résider dans notre pays. Il jouit d'une fortune indépendante; les rapports des autorités consultées lui sont favorables et il promet d'acquitter, le cas échéant, le droit d'enregistrement. Nous avons l'honneur de vous proposer de prendre sa demande en considération.

*Le Rapporteur,*  
LOUIS HYMANS.

*Le Président,*  
H. DE BROUCKERE.

### II

*Demande du sieur Nicolas Plein.*

MESSIEURS,

Le sieur Nicolas Plein, géomètre à Savenhem, est né à Bollendorf (Prusse), le 25 janvier 1832, et habite la Belgique depuis 1861. Les autorités de la pro-

vince d'Anvers et du Brabant, où il a successivement résidé, fournissent sur son compte les renseignements les plus favorables. Il produit en outre des certificats de moralité émanant des autorités de son pays d'origine. Il a demandé une première fois la naturalisation en 1864, mais elle n'a pu lui être accordée, la durée de la résidence en Belgique n'étant pas assez longue, conformément à la loi. Il se trouve aujourd'hui dans les conditions requises pour l'obtenir et s'engage à payer, le cas échéant, le droit d'enregistrement. Nous vous proposons de prendre sa demande en considération.

*Le Rapporteur,*

LOUIS. HYMANS.

*Le Président,*

H. DE BROUCKERE.

---